

Les stations de bus isolées progressivement équipées de mâts d'éclairage

Afin d'améliorer le confort et la sécurisation des voyageurs, notamment des scolaires, aux stations du réseau de bus, Lorient Agglomération, en partenariat avec Morbihan énergies, poursuit le déploiement des mâts d'éclairage autonomes.

Depuis 2010 Lorient Agglomération a adopté une charte pour la sécurisation des points d'arrêt de son réseau de bus. Les arrêts identifiés comme les plus problématiques ont fait l'objet d'aménagements de sécurisation pour améliorer la sûreté tant pour les usagers des transports collectifs que pour les utilisateurs de l'espace public.

En 2021, Lorient Agglomération a décidé de renforcer ces actions de sécurisation par l'installation d'éclairages autonomes aux arrêts les moins visibles et potentiellement les plus dangereux, notamment pour les enfants empruntant les services scolaires dans les secteurs les plus isolés.



Un éclairage coûte entre 3 500 et 5 000 € HT, montant variable selon le lieu d'implantation et la hauteur du mât à prévoir. Les dispositions de mise en œuvre de ces prestations font l'objet d'un conventionnement entre Morbihan énergies et Lorient Agglomération.

Une visite technique de Morbihan énergies avec les communes, destinée à vérifier le masque d'ensoleillement minimum pour le bon fonctionnement des équipements sur les sites pressentis, a permis d'identifier précisément la faisabilité des implantations. Ainsi, au titre de l'année 2021, 7 équipements ont été installés sur plusieurs communes : Caudan (Laymat), Cléguer (Petit Saint Quoi), Guidel (Kerlého), Inzinzac-Lochrist (Coët Loc'h), Languidic (Manéchelaude), Pont-Scorff (Kercoussin) et Quistinic (Le Roduic). Le coût de ces installations a représenté un investissement de 26 500 € HT pour Lorient Agglomération qui a bénéficié d'une participation financière de Morbihan énergies de 13 250 €, soit 50%.

Au titre de l'année 2022, 10 nouveaux arrêts à équiper ont été identifiés sur différentes communes : Inguiniel (Saint Lalu), Bubry (Poulven), Languidic (Brambouët et Rioval), Cléguer (Kerléo), Caudan (Penhouët), Guidel (Manécohal), Pont-Scorff (Kerganaouën et Manébily), Gestel (Kerledan). Le montant global de ces nouveaux équipements est estimé à 40 000 € HT subventionnable par Morbihan énergies à hauteur de 20 000€.

En 2023, ce programme sera poursuivi avec l'installation d'éclairage autonome sur d'autres arrêts du réseau de bus.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

